

Trois lettres de guerre

Voici trois lettres écrites par Joseph Possoz, notaire à Bruxelles, à son frère Emile Possoz (mon grand-père), magistrat au Congo-Belge pendant la guerre 1940-1945.

L'économie de guerre étant ce qu'elle est, ces lettres sont dactylographiées sur du papier pelure (orangé pour la première, blanc pour les deux autres), recto-verso, avec des marges réduites à leur plus simple expression !

Bruxelles, le 7 mars 1945.....	2
Bruxelles, le 24 février 1945.....	4
Bruxelles, le 26 février 1945.....	6

Louis Possoz

Bruxelles, le 7 mars 1945.

Chers Emile et Madeleine.

Ne faites pas attention à la teinte de ce papier. Le jaune n'est pas le symbole d'un beau sentiment, mais je l'emploie quand même parce que ce papier est léger et me permet d'écrire sur les deux faces sans que cela devienne illisible. Le 24 février dernier je vous ai envoyé par poste ordinaire une lettre de quatre pages dactylographiées. J'apprends maintenant que le 4 avril le premier avion emportant du courrier pour le Congo partira d'Angleterre. Quelle lettre vous parviendra la première ? celle-ci ou l'autre ? Vous verrez.

Dans la lettre du 24 février je vous ai envoyé deux pages de nouvelles et, comme vous demandez de raconter je vous ai aussi raconté sur deux autres pages. Je ne vais répéter les nouvelles, puisqu'elles vous parviendront, j'espère, et je vous raconterai un peu au gré de ce qui me passera par la tête.

8 mars 1945. Ce qui précède était écrit hier soir quand on m'a sonné pour le souper. La nuit a porté conseil et avant de raconter, je vais vous parler un peu de la succession de Papa et de Maman. Le 10 décembre 1932 ils ont chacun écrit un testament olographe léguant à Agnès l'usufruit du quart de leur succession. Par ce testament ils expriment aussi leur désir que lors du partage il soit attribué à Agnès : 1. l'usufruit de la maison rue du Doyen 17, qu'ils habitaient, 2. l'usufruit des meubles, linges ornements, argenteries "en un mot tout le contenu de cette maison à la seule exception des espèces, titres, valeurs, vins, bijoux et livres". 3. l'usufruit d'une somme de cent mille francs à inscrire au Grand Livre de la Dette Publique ou du Crédit Communal. Le testament ajoute aussi : "Si mes enfants réalisent ce désir l'usufruit légué à ma fille Agnès se limitera à cette attribution" c.à.d. qu'Agnès aura l'usufruit des objets ci-dessus indiqués au lieu de l'usufruit du quart de la succession. Depuis le décès de Papa, Maman a plusieurs fois laissé entendre qu'elle s'inquiétait de l'avenir d'Agnès qui n'aurait sans doute pas de quoi vivre. Aussi le 8 octobre dernier, au cours d'une nouvelle conversation, je proposai à Maman d'écrire un nouveau testament révoquant tous testaments antérieurs et léguant à Agnès, non plus l'usufruit, mais la pleine propriété du quart de sa succession. Maman m'a paru reconnaissante de lui faire cette suggestion et s'est déclarée prête à écrire ce testament incontinent. Ce qui fut fait.

Nous nous trouvons ainsi avec deux testaments : l'un de Père qui ne lègue que de l'usufruit, l'autre de Mère qui lègue de la pleine propriété. La difficulté provient du fait que les testaments primitifs de Papa et de Maman formaient un tout et que l'harmonie de cet ensemble a été rompue par le testament de Maman. Il n'y a pas moyen d'attribuer à Agnès la maison et les meubles pour moitié en usufruit et moitié en propriété. Ou, si cela n'est pas impossible, cela ne semble pas une bonne solution. Nous devons cependant trouver à résoudre le problème. Je vous en écris pour que vous puissiez profiter du temps libre dont vous disposez largement, sans doute, pour y réfléchir. Ici on n'en a pas encore sérieusement parlé, d'abord parce que nous ne pouvons rien décider tant que vous n'êtes pas rentrés, ensuite parce que Tante Agnès semble ne pas bien voir clair dans sa situation et que chacun a peur de devoir lui ouvrir les yeux. La réalité brutale et regrettable est celle-ci : les revenus d'agnès ne lui permettront pas de rester habiter dans la maison de Hal. Au prix actuel de la vie, c'est certain et les économistes prétendent que la vie, après la baisse et la normalisation qui se produiront pour certains articles, coûtera de deux à trois fois plus cher qu'avant la guerre, de sorte que les revenus d'Agnès seront toujours insuffisants pour vivre dans cette maison. Elle ne peut y vivre sans servante, or actuellement elle paye Alice 400 f. et c'est trop peu car à notre bonne qui n'a que 17 ans nous payons 500 f. par mois. Alice est jeune et doit bien manger; sa présence porte les frais de ravitaillement au moins au double. Puis il y a les frais d'entretien de la maison, les impôts, etc... Agnès, jusqu'ici a toujours répondu : "mais le testament me donne l'usufruit de la maison et des meubles, je puis donc y vivre sans loyer, tandis que si je vais ailleurs je devrai payer un loyer." Oui, bien sûr, mais si on vendait la maison Agnès toucherait l'intérêt du prix de vente, intérêt qui compenserait à peu près le loyer d'un appartement. Et puis d'ailleurs il ne suffit pas d'habiter pour rien; il faut encore manger et entretenir son habitation et quand l'habitation est trop grande, on se ruine à ce jeu. Nous sommes tous convaincus qu'Agnès ne pourra pas rester dans cette maison. Agnès seule est jusqu'ici d'un avis opposé. Cependant il n'est pas impossible que dans peu de temps elle ne comprenne mieux sa situation. En effet vivre sur un trop grand pied amène à se trouver tôt ou tard à court d'argent. Nous avons bien

décidé d'un commun accord, qu'afin de ne pas brusquer tante Agnès, nous lui laisserions tous les revenus de la succession jusqu'à votre retour - supposant que ce retour ne tarderait pas trop (mais qui sait au train où vont les choses car les illusions de fin 1944 se sont évanouies) - mais en ce moment les obligations sont presque les seules valeurs qui payent, de sorte que le total de ces revenus n'est pas énorme. C'est si vrai que vendredi passé, j'étais à Hal, et Agnès me disait qu'il faudrait bientôt l'aider parce qu'elle était presque démunie de fonds. Ce n'est pas tout à fait exact, car elle dispose encore de 4.000 f., mais ces 4.000 f. seront vite partis si elle ne change pas totalement son mode de vie. Ainsi p.ex. elle me disait aussi vendredi qu'elle avait commandé des oeufs pour sa provision. Les oeufs sont en ce moment descendus à 7 f. et 7.50 f. pièce. A ce prix on ne peut pas en acheter beaucoup de centaines avec 4.000 f. pour tout potage. Effrayée par ce petit calcul elle a vite décidé de décommander les oeufs. Je ne pourrai plus faire de provision, disait-elle, et je serai contrainte d'en acheter au fur et à mesure de mes besoins. Et c'est vrai; elle fera comme tant d'autres gens. Ce bout de conversation prouve qu'Agnès ne réalise pas bien qu'elle devra changer ses habitudes. Elle a encore beaucoup d'illusions de jeunesse. Le réveil sera dur et il nous peine beaucoup de devoir lui faire comprendre. Nous y allons avec beaucoup de prudence et par tous petits coups. Elle n'aimera pas de vivre en dame pensionnaire dans un couvent; d'ailleurs aux prix actuels : au moins 60 ou 65 f. par jour et il y a 365 jours par an, et puis il faut encore payer ses trams et ses bigoudis. C'est à se demander si elle ne se trouverait pas le mieux comme seule locataire au premier étage d'une maison dont le surplus serait occupé par le ménage du propriétaire. Elle ferait sa popote avec ou sans sel, à son libre choix, elle aurait la proprio pour l'aider en cas de nécessité et ne sera pas aussi seule et abandonnée que dans un appartement dans un building. Voilà le problème du jour de la famille. Espérons qu'une bonne solution interviendra.

Robert présente en ce moment l'examen de 2e année de comptable rue des Ursulines. Il a réussi l'épreuve écrite (ce que l'amour fait faire) et s'est présenté dimanche dernier à l'oral. A cause de l'absence d'un examinateur, le résultat n'a pu être proclamé, mais Bob est confiant. Comme il peut présenter la 3e année en août prochain. En ce moment il est employé à la Royale Belge, assurance, et paraît content, mais c'est tout neuf depuis un mois. Sa santé est très bonne. Mais je n'ai pas encore raconté... Après l'autre guerre on a partout et en tous lieux érigé des monuments aux anciens combattants. Cette fois-ci il faudra élever des monuments aux Chemins de fer Vicinaux et aux "smokkeleers". Je suppose que vous comprenez ce terme vocabulaire de guerre. Sans ces deux là tous les Belges seraient morts de faim. Ils ont tous deux gagné de l'argent, c'est certain, mais ils se sont coupés en quatre pour rendre service. Tenez, dans les trams, les gens se pressaient dans l'allée et aussi debout entre les voyageurs assis : on s'asseyait sur la tablette. Quant aux plates formes on s'y mettait à bien plus que le double du nombre autorisé par la petite plaque, faveur dont nous étions très reconnaissants au Ravitaillement amaigrisseur. Et puis à chaque portière pendait encore une grappe de jeunes; il y eut parfois des victimes parmi eux, quand le soir un camion stationnait sans lumière trop près de la voie du tram, ou bien, comme à Strombeek, quand deux trams se croisent et que les grappes qui font ventouse à contre-voie jouent aux quilles l'une avec l'autre. Ce fut parfois horrible. Ajoutez y les innombrables valises et sacs, surtout de pommes de terre... où on les mettait ? mais sous les banquettes, dans les filets, sur les genoux, empilés dans un coin et les gens assis dessus... des milliers de kilos de patates à chaque tram et cela sur toutes les lignes rayonnant autour de Bruxelles. Parfois courait le bruit que les contrôleurs se trouvaient à l'arrêt suivant. Alors le tram se vidait comme par enchantement et des "sac au dos" filaient à travers la campagne par des petits chemins faire leurs longs kilomètres vers la ville. De vrais types pour les peintres. Ces smokkeleers nous vendaient leurs patates entre 7 et 15 f. le kilo, suivant les moments; mais ils n'avaient pas volé leur bénéfice. Voilà pour les patates. Je vous ai parlé charbon dans ma lettre précédente. Si cela vous intéresse, plus tard autre chose. Gros baisers de nous tous.

Tout le monde va bien.

Joseph.

Bruxelles, le 24 février 1945.

Chers Emile et Madeleine,

Les lettres que vous avez écrites à moi et à Robert le 15 janvier nous sont parvenues avant-hier. Celles adressées à Maman les 1 et 4 septembre sont arrivées il y a quelques jours. Votre carte du début de septembre est arrivée fin du même mois et celle du 1 décembre m'a été remise le 20 décembre (un record). Nous avons été heureux d'apprendre que vos santés et celle de Paul, si elles ne sont pas merveilleuses sont encore potables.

Dans une de vos lettres venue par Lisbonne les Boches avaient glissé un petit papier imprimé nous avertissant qu'il était défendu d'envoyer en pays neutre des missives destinées à être envoyées en pays "ennemi". De crainte de recevoir un bon de logement dans une des geôles de la Gestapo, nous avons jugé prudent de ne plus écrire. Notre silence vous a étonnés, évidemment.

Notre chère Maman s'est alitée mi-octobre avec une bronchite qui n'a pas voulu guérir. Le lundi 13 novembre à 10h. du matin elle a brusquement été frappée d'une congestion. Agnès était à un enterrement. C'est Alice qui a trouvé Maman, chez laquelle elle allait heureusement voir si elle ne manquait de rien.

Tout le côté gauche, bras et jambe, paralysé, la bouche tirée, quand nous y sommes arrivés vers 2h. elle était parfaitement présente d'esprit et essayait parfois de parler, mais il était fort difficile de la comprendre. Les jours suivants la parole est un peu revenue, très peu, mais la paralysie s'est maintenue. L'appétit a diminué de jour en jour, mais l'esprit restait très clair. Le mercredi 29 novembre Maman a divagué toute la journée et était très agitée. Le soir, pour la calmer, le Dr Vancutsem lui a fait donner un gardénal à la suite duquel elle s'est assoupie. Elle a ainsi dormi le jeudi et le vendredi. Le samedi vers 9h du matin Maman a, tout en dormant, passé, sans la moindre lutte. Tout comme Père elle a eu une fin très douce. Elle fut très bien soignée par une soeur noire (Madeline Vanderschueren) de Hal.

Bon Papa Debous va très bien par continuation. Toujours à Aiseau. Pressé de vous voir. Robert, qui, pour échapper aux poursuites de la Werbestelle et au travail forcé en Allemagne, s'est caché d'abord à Dave, puis autour de Charleroi où il a encore dû changer parfois de cachette, pour finir chez une vieille demoiselle charitable (fut cependant partout bien logé et soigné) est rentré à Bruxelles la première semaine de septembre. Il a logé chez Félix et depuis hier chez Agnès. Il disposera d'une chambre à coucher et du bureau de Papa. Ainsi Agnès ne sera pas seule et Bob disposera d'une chambre particulière, à quoi le malheureux aspire depuis longtemps. Tous les livres de Père se trouvent encore à leur même place de jadis. Bob vivra parmi eux. Pour la succession rien ne se fait tant que vous n'êtes pas rentrés.

Bob a pris tantôt le train de 4.30h. pour Charleroi pour aller faire sa cour. Il a amené la petite fille Geneviève de 4 ans de la soeur de Dolly, Mme De Buegher. Il entourait la petite de soins paternels en sortant de notre porte. Cela promet. Il a travaillé pendant quelques mois au Ministère comme commis temporaire; depuis le 15 février il est employé à la Royale Belge, assurances, coin de rues Royale et des Colonies. Il y paraît content. En ce moment il subit les examens de 2e et 3e année de comptable chez Jésuites, rue des Ursulines. Ecrit est fait, oral dans quelques jours.

En entrant en Belgique, en mai 40 les Boches ont fait bloquer tous les coffres en banque, puis les ont fait ouvrir en leur présence pour saisir l'or, les devises et valeurs étrangères. Ils sont partis avec or et devises; mais les valeurs étrangères ont dû être déposées en banque en Belgique au nom du propriétaire en dépôt bloqué, mais tous ces titres sont restés en Belgique et sauvés. J'ai donc dû aller chez Naegelmaeckers, et, n'ayant pas la clef, un ouvrier a dû forcer la porte à vos frais. Il n'y avait que de l'argenterie dont rien n'a été pris et j'ai loué un nouveau coffre dans lequel tout se trouve encore.

Pour le moment nous nous portons tous bien. Emile Lange a été en France en mai 40, en est bien rentré, a séjourné au couvent de Turnhout, puis étant affaibli a été mis au couvent de Mons où il faisait le surveillant et rencontrait Jean de Mio pour les promenades hebdomadaires. Remis il est maintenant à Godinne aux études. Jean de Mio, rentrant de Toulouse, est retourné à Bertrix, mais fut aussitôt envoyé à l'école St Luc à Mons où il a conquis, il y a peu de mois avec la plus grande distinction le diplôme d'ingénieur technicien; en attendant son départ pour le Congo suit les cours de missologie à Louvain.

Anne attend son second bébé dans plusieurs mois; son petit François est un amusant petit gros.

Le 31 décembre à 10.15 h. du soir tout le ménage d'Anne nous est arrivé pour loger, fuyant vers Hal, où il a passé le mois de janvier. Ils sont retournés à Verviers depuis trois semaines. Aujourd'hui Félix et Mio y vont en train pour le week-end. Thérèse à Winterslag a appris l'allemand et le russe pendant la guerre et a eu un peu chaud à la libération, mais tout a bien fini. Sauf en 1941, parce que des officiers allemands y étaient, nous avons passé toutes les vacances d'été à la villa. Nous y avons, en octobre 1940 mis un jeune ménage qui y cultive des patates et légumes et TABAC pour lui et nous (quel immense avantage cela nous a valu). Le mercredi 30 août dernier nous en sommes précipitamment rentrés parce que nous remarquions que les Boches filaient. Pendant 4 jours nous restions à la fenêtre de mon bureau pour les voir fuir. Délicieux. Encore le dimanche 3 septembre jusqu'à 6 h. du soir. Puis plus rien. Mais à 8 h. trois petits tanks anglais. Quelle surprise, on n'osait pas encore les attendre. Passé la nuit tout habillés dans des fauteuils en sous-sol au bruit du canon et des mitrailleuses ? Les balles sifflaient dans la rue de la Loi. A 4 h. du matin brusquement grand calme; avons dormi, et à notre réveil à 7 h. les Tommies passaient en tanks, autos, camions, motos et pleine vitesse dans la rue. Quel délire. Toute la semaine ce fut la joie. Pas moyen de travailler. Bruxelles n'a jamais connu une si grande kermesse. Maman était encore si bien qu'elle courait à l'ancien cimetière pour y acclamer les soldats pendant 2 h. sans vouloir se reposer. Au début de l'occupation toutes les femmes ont maigri de 15 kil. les hommes de 10 k. (les buveurs de bière beaucoup plus). Depuis chacun est resté à ce poids. L'alimentation fut la plus difficile en 1941 et le froid hiver 1941-1942. On ne mangeait plus que pommes de terre et choux blancs, à en être dégoûtés et les 225 grammes de mauvais pain. Les moteurs électriques des lessiveuses ont heureusement permis d'installer des moulins à grain et le marché noir s'étant merveilleusement organisé (mais à quel prix 40 f. le kilo de froment) on a pu tenir le coup. Depuis la Toussaint nous dormons au sous-sol, les enfants dans le dégagement d'escalier, Gaby et moi dans la salle à manger. Il y fait calme, on y entend moins et le danger est moins grand qu'à l'étage. Simonne fait de même. Elle va très bien, Albert aussi. De même Mme Duflou; elle a été ici il y a 6 semaines et a fait une chute dans l'escalier; alitée quelques jours elle est remise. Agnès avait projeté de passer les fêtes de Noël et Nouvel An à Dave. Quoi que je lui eus déconseillé elle est partie quand-même avec Minette qui était chez elle. Elle y a été bloquée pendant un mois et y a vécu une grosse émotion de Noël qui a valu à Cécile une dépression nerveuse heureusement tout à fait oubliée maintenant. Ils en ont été quittes pour la peur. Ne vous hâtez pas de revenir trop tôt. Vous seriez désemparés et dépourvus de tout. Pas une chambre à louer. Vous parlez de souliers à 450 f. chez vous. Ici il est fort difficile d'obtenir un bon pour chaussures, puis de trouver les souliers, ils coûtent 1.200 f. au marché noir et ceux-là comme les officiels ont des semelles en bois et l'intérieur en carton. Pas de charbon à trouver. Pas de gaz. L'électricité coupée les samedis, dimanches et lundis de 7 h. à 17 h. Vous gèleriez de froid. Mimine, qui a fort grandi, n'a plus qu'une petite robe pour l'été. Gaby a fait cette semaine tous les grands magasins de la ville : pas un mètre de tissus à trouver ni en officiel ni en noir. Une chemise en erzats : 450 f. et trouée à la première transpiration et irréparable. Petite brosse à récurer : 100 f. usée en un mois. Pas de savon, ni beurre. Enfin rien. Nous usons tous le peu que nous avons encore. La libération nous a délivrés de la crainte permanente de la Gestapo et 350 gr. de bon pain. C'est tout. Cela ira mieux quand les Alliés auront franchi le Rhin. Pas avant. Etienne avait obtenu au ministère des colonies 600 f. par mois pour Bob. Depuis juillet 1941 je les touche. De décembre à mars inclus 1942 votre maison a été louée meublée à Julien Lamot pour 1.200 f. par mois. Les meubles furent vendus à la Galerie Léopold en août 1942 pour 49.067 f. Schet a vendu la rue de Rome. J'ai touché en pleine propriété 73.336,10 f. et aussi 18.333,60 f. dont M. Debous a l'usufruit. Depuis le 1 octobre 1942 votre maison est louée à M. Richter, tchécoslovaque, courtier en bières et la femme tailleuse 900 f. Depuis ce mois ci 1.200 f. par mois sans bail. Vos fonds sont tous libres et placés à la Caisse de Consignation en mon nom (rubrique Emile Possoz). Total actuel 99.271 f. Jusqu'à mars 1944 ai envoyé 600 f. par mois à M. Debous. En avril 44 Joseph Gécé a demandé un supplément de pension de 9.300 f. pour le passé et je lui envoie 750 f. par mois. Gros baisers de nous tous

Joseph.

Bruxelles, le 26 février 1945.

Chers Emile et Madeleine,

Je crois que sans dépasser le poids maximum réglementaire, je puis glisser une seconde lettre dans l'enveloppe. Quant à la censure, j'espère qu'elle n'y verra pas d'inconvénient. Dans une de vos dernières vous demandez de vous raconter. Je ne vous donnerai pas de nouvelles, mais vous raconterai un peu de notre genre de vie, au risque de répéter peut-être des choses que vous savez déjà. Je parlerai peut-être trop de mon propre ménage, mais c'est de lui que je puis le mieux parler en connaissance de cause. Une des plus grosses préoccupations de tous les Belges fut la question du charbon. D'abord on n'y pensait pas beaucoup et les charbonniers semblaient en obtenir normalement. C'est en mars-avril 1941 que les magasins se fermèrent et que les yeux s'ouvrirent : le Moniteur publia un arrêté de nos fameux Secrétaires Généraux "organisant le marché du charbon", soit-disant afin de mieux assurer une juste distribution du charbon. Nous savions ce que cela voulait dire. De nombreux arrêtés antérieurs avaient ainsi déjà édicté des mesures afin de régler une distribution équitable de l'une ou l'autre marchandise : viande, riz, chicorée, vêtements, chaussures, tabacs, etc etc. Celui qui, le jour de la publication de cet arrêté, n'était pas pourvu de sa petite provision de la marchandise visée, ne pouvait plus en trouver qu'au marché noir. Celui-ci était organisé et en fonctionnement à l'instant même où l'arrêté relatif à cette marchandise s'imprimait au moniteur. Le matin même toute cette marchandise avait disparu comme par enchantement de vitrines, le négociant ne la vendait plus qu'à ses bons clients, allait, comme un voleur la chercher dans son arrière-boutique et la glissait de dessous son tablier dans le sac de la cliente en lui soufflant à l'oreille le prix nouveau : en général le prix de la veille multiplié par 3 ou par 4. Et la ménagère de payer et, avec le sourire, de remercier cordialement pour cette amabilité, tout heureuse d'avoir "reçu" la marchandise. Il faut savoir que depuis lors le verbe recevoir a acquis ici un sens tout nouveau. Jadis recevoir signifiait une acquisition à titre gratuit, mais actuellement une ménagère dit "J'ai acheté mes 3 grammes de beurre, ration journalière officielle (ce mois-ci zéro grammes) à 36 f. le kilo" tandis qu'elle dira : "J'ai reçu un kilo de beurre à 500 f." C'est en effet que quand la commerçante vous vend votre ration officielle vous n'avez pas à la remercier, elle ne fait que son devoir, tandis que lorsqu'elle consent à vous fournir au noir vous êtes son obligé, même quand elle vous a vidé le gousset. (Gousset-Gosset : j'ai vu Mme Gosset l'autre jour, santé florissante et m'a chargé de vous faire ses compliments.) Derrière tous ces arrêtés organisant la distribution des marchandises on sentait l'allemand à plein nez : tous les négociants devaient déclarer leur stock de marchandise, les producteurs ne pouvaient plus livrer qu'à des grossistes "agréés" ou bien les produits devaient être concentrés en certains endroits. Le résultat était toujours que la marchandise se concentrait quelque part où les allemands venaient quotidiennement en prélever leur part, et quelle part... Tous les matins leurs camions arrivaient dans chaque fabrique de tabac et emportaient la part du boche, soit 70% de la production de la veille. Il en était de même pour le charbon : le marché noir du charbon naquit le matin où l'arrêté parut au Moniteur. La ration de charbon était de 200 kil. par trimestre et par ménage, plus tard de 400 kil. Mais fin 1943 les arrivages ne se firent plus et la ration devint 100 k. par mois et par ménage. Il y eut tant de retard dans les livraisons que les rations d'octobre et de novembre 1943 ne furent distribuées qu'en janvier et février 1944. Ce furent les dernières. Depuis lors plus rien. Puis vint la libération et, au point de vue ravitaillement, son triste cortège. La situation charbonnière est plus catastrophique maintenant que pendant l'occupation, parce qu'alors, moyennant argent (entre 3.000 et 5.000 f. la tonne) on en trouvait au marché noir, tandis qu'actuellement il n'y a plus rien au marché noir. Les dernières tonnes noires ont été vendues en janvier à 10.000 f. et pour une tonne qu'on payait on ne recevait que 700 kil. et encore. Ce que les gens sont malhonnêtes. Pendant l'occupation nous avons appris à connaître un combustible ou plutôt deux combustibles nouveaux. L'un s'appelle "schlamm", c'est de la poussière de charbon, il faut le mouiller et le faire brûler ensemble avec du bois. Cela va mais pas fort. L'autre s'appelle "Bois Fossile" ou "Spriet". Cela va très mal, boude et fume beaucoup, mais chauffe très peu. Cela se distribuait aussi à titre officiel de charbon de ration. Un 3e combustible nouveau c'est le résidu du dépôt de la ferme des boues de Bruxelles le long du canal près de Humbeek. Au terminus du tram les sacs s'alignent et 2 fois par jour un tram spécial les apporte en ville. S'il se trouvait près de Paris, de Gaulle

nationaliserait ce charbonnage. Dès le premier hiver la plupart des chauffages centraux se sont éteints. Beaucoup furent gelés pendant le rude hiver 41-42. Maman s'est tenue dans sa salle à manger où elle a mis le poêle colonne à couvercle vert du bureau de Papa et avec un peu de charbon et beaucoup de schlamm et de bois (marché noir) elle n'a pas eu froid, tant qu'elle restait dans la salle à manger. Cet hiver-ci a été le plus terrible quant au charbon. Janvier a été froid avec sa neige constante et ses gelées par -6° en ville. Nombre de gens, et un grand nombre, n'ont pas un morceau de charbon, le ravitaillement n'a pratiquement rien fourni depuis la libération (c'est proprement scandaleux). Dans beaucoup de maisons et de bureaux il n'y a aucun feu. Dans mon ménage on n'a pas encore à se plaindre... jusqu'ici. Au cours de l'hiver 40-41 j'ai rempli ma cave à charbon dès qu'il y avait un creux de 2.000 kil. Au premier bruit de réglementation j'ai fait bourrer la cave jusqu'à la voûte et mis de 2 à 3 tonnes dans la cour. Puis j'ai visé à éviter les pertes de calories et ai vidé les radiateurs ne laissant de l'eau qu'au rez de chaussée et en sous-sol. Aux bureaux je n'ouvre qu'à 9 h. pour fermer les radiateurs à 4.30 h. Nous ne chauffons jamais le fumoir et nous avons vécu toute la guerre (repas, soirée, goûter des cousines, etc.) dans la salle à manger du sous-sol. Grâce à ces restrictions et à ma chaudière économique notre provision de charbon nous a chauffés jusqu'en mars 44. Alors nous avons acheté 2 tonnes au marché noir et j'ai eu 3 tonnes de spriet en octobre comme notaire pour le bureau. Le spriet est parti et il me reste du charbon peut-être jusqu'à la mi-avril. Après...? Nous tremblons déjà pour l'hiver prochain à moins que l'on ne dispose de trains, qu'on ne punisse les mineurs qui font la grève, que le bois de mine n'arrive. Enfin il paraît qu'on va ramener à 10 les 45 bureaux par lesquels le charbon devait passer pour parvenir au consommateur. Actuellement nous ne traînons plus souvent des valises de vivre, non pas parce que le contrôle fait maintenant par des amis est plus sérieux, mais parce que la production du pays a beaucoup diminué. Mais ce que nous avons usé des valises pendant l'occupation. Déjà en 41 on ne trouvait plus que des valises en carton mais depuis début 42 elles sont faites en papier (étroites bandes de papier tissé). Le premier smokkeleer de la famille fut Etienne. A nous tous et à de nombreux cousins il a porté des quartiers entiers de bacon. Jamais il n'a consenti à dire où il allait les chercher, quand dans l'obscurité du soir il arrivait avec sa très lourde valise. En septembre 40, déjà, il m'a conduit chez un négociant d'où je suis rentré avec 10 kil. de beaux flageolets et autant de pois secs à 15 f. le kilo. Gaby a été scandalisée du prix et a failli me gronder, mais en 41 elle était heureuse de "recevoir" des haricots bruns à 45 f. le kil. Inutile de vous dire que depuis que les allemands ont vidé les magasins d'Anvers (début 41) il n'y a plus ni café, ni chocolat, ni riz, ni thé... sauf au marché noir, mais très rare cependant et à quel prix, le café vert a fait 2.000 f. le kilo, peu importait la qualité, chocolat 600 f. riz 350 f. thé 350 f. le kilo. Ceux qui ont pu cacher et liquider un stock ont ramassé l'argent à la pelle mais ceux qui ont dû le payer? Il est vrai qu'on n'achetait ni café, ni thé, ni chocolat, ni riz. Pour le riz cependant j'ai eu l'occasion en 40 d'acheter une petite quantité pour notre ménage; il nous est venu souvent à point; faute de lait on le préparait à l'eau. Pendant l'occupation la guerre fut pour les Belges une véritable lutte pour le pain quotidien; aussi le marché noir tenait-il une énorme place dans les préoccupations et conversations de tout le monde. Depuis 40 il n'y eut de lait que pour les enfants en dessous de 14 ans et les vieillards de plus de 70. Pour ces derniers il a d'ailleurs été supprimé l'année dernière. Le lait condensé a fait 45 f. la boîte il y a 2 ans, depuis lors on n'en trouve plus. Robert a eu la chance de trouver une pièce de cuir dans votre cave; cela lui a valu des semelles en cuir jusque maintenant. Depuis 3 ans j'en porte en espèce de crêpe, elles sont presque usées et je n'en trouverai plus. Aujourd'hui la cheminée de ma chaudière tire mal, et comme le moteur est arrêté, le courant électrique étant supprimé de 7 à 17 h. les samedis, dimanches et lundis, il ne fait pas chaud dans mon bureau. En 43-44 nous avons maintes fois vu les escadrilles d'avions qui lachaient leur chapelet de bombes que nous entendions choir avec un bruit de roulement d'un train sur un pont métallique. Secondes horribles. Mais jamais inquiétantes pour nous parce que nous étions toujours trop loin de l'objectif. Mais cela sera pour une autre lettre. A bientôt.

Joseph.